

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 4 avril 2018

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec),
H4Z 1A2

**Objet : R-3867-2013 - Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro, Phase 3, sujet B – INFORMATIONS DU ROÉÉ POUR LA PLANIFICATION DE L'AUDIENCE
N/D : 1001-099**

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) transmet les informations suivantes relatives à la planification de l'audience dans le dossier en rubrique, tel que requis par la Régie dans sa correspondance du 29 mars 2018 (A-0159).

- **Temps requis pour la présentation de la preuve** : Le ROÉÉ prévoit avoir besoin d'une période d'environ 75 minutes pour la présentation de sa preuve, incluant celle du témoin expert M. Paul L. Chernick.
- **Liste et la qualification des témoins** : Le ROÉÉ fera entendre un témoin ordinaire, M. Bertrand Schepper, analyste externe en énergie pour le Regroupement, ainsi que le témoin expert, M. Paul L. Chernick, reconnu aux fins de la présente phase 3, expert en «public utility regulation and planning, including cost allocation and rate strategy, structure and design » (D-2017-009, par 36).

Le *curriculum vitae* de M. Schepper et celui de M. Chernick ont été versés au dossier respectivement sous les cotes C-ROÉÉ-0087 et C-ROÉÉ-0067.

- **Temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins ainsi que la répartition de ce temps entre les différents participants :** Le ROEE prévoit 60 minutes pour contre-interroger les témoins d'Énergir, incluant le témoin expert Russell Feingold. Le ROEE demande à la Régie de prévoir des périodes de 20 minutes pour le contre-interrogatoire des témoins et experts des autres intervenants au dossier. Bien entendu, ces indications sont sujettes à modification en fonction de l'évolution du dossier lors de l'audience.
- **Temps prévu pour l'argumentation finale.** Le ROEE prévoit une période de 60 minutes pour son argumentation finale.
- **Moyens préliminaires.** Le ROEE ne prévoit pas soulever à ce stade-ci de moyen préliminaire.

Le ROEE rappelle que des services d'interprètes seront requis pour la durée des audiences.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, cher Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir
Me Philip Thibodeau, Énergir,
Dossiers réglementaires, Énergir
Paul L. Chernick, Resource Insight, Inc.
Bertrand Schepper, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROEE